

FONDS EUROPEENS

Appel à projets FEADER : 7 millions d'euros en faveur des infrastructures collectives d'irrigation

Matinik, 6 Oktob 2026

La Collectivité Territoriale de Martinique lance l'appel à projets « Création, réhabilitation, modernisation, extension et animation d'ouvrages collectifs pour l'irrigation », au titre du Plan Stratégique National - FEADER 2023-2027.

Doté d'une enveloppe de 7 000 000 millions d'euros, cet appel à projet est ouvert du 5 octobre au 4 décembre 2026, à 12h.

Il ambitionne les objectifs suivants :

- Renforcer la résilience des exploitations face aux effets du changement climatique ;
- Développer et moderniser les infrastructures hydrauliques collectives dédiées à l'irrigation ;
- Favoriser une gestion durable et efficiente des ressources en eau.

Cet AAP s'adresse aux associations syndicales en charge de l'irrigation collective au profit d'exploitations agricoles, aux collectivités publiques et à leur groupement dont les Etablissements Public de Coopération Intercommunale.

Comment déposer sa candidature ?

Les documents de présentation des dispositifs et les formulaires sont à télécharger sur le site www.europe-martinique.com

Les candidatures devront être déposées en ligne via la plateforme **EURO-PAC sur le dispositif 73.07** jusqu'au **vendredi 4 décembre 2026 à 12h**, heure limite.

Pour toute information complémentaire, relative au dispositif et à l'accompagnement des porteurs de projets: appui.europe@collectivitedemartinique.mq.